

# Le personnel de l'Office européen des brevets avertit le Bureau quant aux modifications du règlement intérieur

## Le Roi Battistelli fait de nouveau des siennes

Le 23 mai 2017 à 07 h 30, [Kieren McCarthy](#)

Le Comité central du personnel de l'Office européen des brevets a envoyé une lettre au Bureau du Conseil d'administration de l'organisation, le mettant en garde contre des propositions de modifications qui mineraient davantage encore les droits des employés.

Cette lettre est adressée au Bureau du Conseil d'administration de l'OEB à la veille de sa réunion préparatoire à la réunion élargie du Conseil du mois prochain. Cette réunion devrait être axée – une fois de plus – sur la rupture des relations entre le personnel et la direction.

À l'ordre du jour, la réforme des règles en matière de discipline et d'enquête, ainsi que de la procédure de recours – sujet sur lequel les critiques de l'actuel Président de l'Office, Benoît Battistelli, ont mis la pression.

La lettre du personnel avertit cependant que, parmi les améliorations proposées, figurent des changements qui continueraient de miner les droits des employés. Ces règles n'apparaissent dans le règlement d'aucune autre organisation internationale, met-elle en garde, et seraient illégales au regard de la législation nationale.

En particulier, les règles envisagées :

- donneraient à l'unité d'enquête controversée le droit de saisir des biens privés ;
- créeraient une procédure disciplinaire accélérée, sous la supervision du Président, pour les cas d'« incompétence professionnelle » ;
- permettraient à la direction de réduire la retraite d'un membre du personnel à titre de mesure disciplinaire ;
- permettraient à la direction de retenir le salaire d'un membre du personnel si elle décide que celui-ci « n'a pas exécuté, lorsqu'il est au travail, les tâches qui lui ont été assignées » ;
- permettraient au Président de désigner lui-même un nouveau président de la Commission de recours, supprimant l'avis du Comité du personnel ;
- permettraient à la direction d'imposer au personnel les coûts d'un recours infructueux.

Ensemble, ces mesures sont [une tentative de plus](#) par le Président Battistelli de saper les droits de son personnel et d'imposer des efforts de réforme impopulaire au personnel en le menaçant de représailles.

## Un jour sans fin

Le même processus de remaniement des politiques internes dans le but d'accorder des pouvoirs accrus au bureau du Président a eu lieu à maintes reprises à tous les niveaux de l'Office, ce qui a fini par lui valoir le surnom de « Roi Battistelli ».

La situation est devenue si grave que le personnel a même [traduit l'OEB](#) devant la Cour européenne des droits de l'homme dans un effort pour imposer certaines règles quant à son traitement (la direction de l'OEB revendique l'immunité face à la législation nationale en raison de son statut d'organisation internationale).

Il est ironique de constater que la réforme des procédures disciplinaires et du processus de recours est défendue par l'un des plus fervents critiques de Battistelli, le secrétaire d'État néerlandais aux affaires économiques, Martijn van Dam, dans un exemple de la manière dont des États inquiets imposent une certaine redevabilité à un président en pleine débandade.

« Les Pays-Bas sont l'un des États membres les plus actifs et critiques au Conseil d'administration en matière d'amélioration de la situation sociale », a déclaré M. van Dam aux parlementaires néerlandais lors d'une [session extraordinaire](#) du Parlement [convoquée](#) pour discuter de la situation à l'Office européen des brevets.

« Nous participons activement à la révision du règlement intérieur du personnel. Notre objectif est de le rendre plus transparent et d'améliorer la position légale et sociale des employés, notamment en modifiant les procédures de réclamation et d'enquête. Nous poursuivrons ces efforts et chercherons le soutien d'États membres aux vues similaires... Une décision sur la révision des procédures de réclamation et d'enquête est attendue en juin. »

## Responsable

Globalement, les modifications feraient passer la responsabilité du Président au Conseil d'administration et donc, en théorie, l'empêcheraient de menacer les membres du personnel qui résisteraient à ses efforts puis de contrôler la procédure de discipline à laquelle ils seraient soumis pour leur refus de rentrer dans le rang.

Toutefois, le comité du personnel avertit que les changements, sous leur forme actuelle, « porteront davantage atteinte au cadre juridique au sein de l'OEB » et risquent d'entraîner une « poursuite de la détérioration de l'ambiance de travail, déjà gravement atteinte ».

« Nous sommes d'avis que le Président essaie simplement de déplacer la responsabilité de ces nouvelles propositions boiteuses de sa personne vers le Conseil », prévient la lettre.

Depuis [un an](#), le personnel et plusieurs membres du Conseil d'administration plaident en faveur du renvoi de Battistelli, mais même M. Van Dam a renoncé à essayer de convaincre un nombre suffisant de membres du Conseil d'administration de se débarrasser du [Français irascible](#) avant la fin de son mandat l'an prochain.

Entre-temps, Battistelli continue d'ignorer les reproches formels de son propre personnel et de son Conseil d'administration, ainsi que de l'Organisation internationale du Travail, du haut du [penthouse controversé](#) qu'il s'est fait construire pour un montant non révélé au sommet du siège de l'OEB à Munich. ®